

**URGENCES :** Médecin de garde **15 SAMU**, Pharmacie de garde **3237**, Pompiers **18**, portable **112**, Gendarmerie **17**

**MÉMO :** École **02.98.68.00.77**, Garderie **06.87.29.71.04**

## AGENDA

- **Assemblée générale bibliothèque** le lundi 27 janvier à 20h30 à la salle de la Mairie.
- **Réunion rythmes scolaires** pour tous les parents d'élèves le mardi 28 janvier à 20h à la salle polyvalente.
- **Soirée crêpes à PLOUNÉVENTER** organisée par le Centre de Loisirs le samedi 1<sup>er</sup> Février à partir de 19h.
- **Assemblée générale** de l'association des riverains de la BAN le vendredi 7 février à 18h30 à PLOUGOURVEST à la salle d'activités.
- **Kig-ha-farz** de l'Ensemble Paroissial le dimanche 9 février à partir de 12h à la salle Sklerijenn de PLOUNÉVENTER.
- **Assemblée générale et repas** de l'association Trouz-An-Dour le samedi 15 février à la salle polyvalente.

## VIE MUNICIPALE

### VŒUX DU MAIRE



Extrait du Ouest-France du dimanche 5 janvier  
2014

**Une réception qui s'est tenue à la salle polyvalente en présence de nombreux habitants de la commune.** Saint-Servais a organisé, samedi soir, la rituelle cérémonie des vœux. L'occasion pour Laurent Mazurié, maire de la commune, d'avoir une pensée pour celles et ceux disparus en 2013 dont Isidore Mazurié, ancien maire de 1977 à 1989.

Après avoir évoqué un contexte national et international difficile, la crise économique entraînant de nombreuses suppressions d'emplois dans l'agriculture et l'industrie agroalimentaire, Laurent Mazurié se félicitait du dynamisme associatif local et revenait sur quelques chiffres de l'année 2013. Notamment sur les 19 naissances (7 en 2012, 17 en 2011) et 7 décès. Par ailleurs, six permis de construire ont été délivrés l'an dernier (dont trois pour des maisons individuelles) et 51 nouveaux électeurs se sont inscrits sur les listes électorales. Côté enseignement, les cinq classes de l'école accueillent 132 élèves. L'année passée a vu également la poursuite des travaux et investissements (église, voirie, etc.).

La population a progressé; au 1<sup>er</sup> janvier 2014, la commune totalise 781 habitants, chiffre à comparer aux 729 de l'année 2013. La commune ne bénéficiera pas des 116 habitants qu'elle souhaitait voir rattachés à sa population, le conseil d'État l'ayant débouté lors de son troisième arrêt ; lui faisant également perdre quelque 30 000 € de subventions annuelles. Grâce à cette nouvelle population (la commune dépasse déjà en réalité plus de 800 habitants), Saint-Servais va pouvoir continuer ses investissements (voirie, allée de pétanque...).

Les gros chantiers seront la rénovation de l'ancienne école des filles (le chantier devrait démarrer en mars prochain) et la mise en place de la réforme des rythmes scolaires.

Le Conseil Municipal s'est réuni le jeudi 23 janvier, sous la présidence de Laurent MAZURIÉ, Maire, en présence des conseillers, à l'exception d'Yvon BIANNIC, Elisabeth GAC, Marie-France GUILLOU et Laetitia LEMOINE absents excusés.

La secrétaire de séance est Virginie MASSEY.

### COMPTE RENDU DES COMMISSIONS

Monsieur le Maire et Monsieur l'adjoint au Maire font un point sur les différentes commissions extra communales.

#### **SIMIF : DEMANDE DE RETRAIT ET D'ADHESION**

Par délibération du 19 décembre 2013, le comité syndical du Syndicat Intercommunal Mixte du Finistère a émis un avis favorable au retrait du syndicat des communes du FAOU, PLOUENAN et PLOUGOULM et à l'adhésion de la commune de GUISSENY. Chaque commune membre est consultée. Le conseil municipal donne son accord.

#### **ANCIENNE ÉCOLE DES FILLES : APPEL D'OFFRES**

La commission travaux s'est réunie le lundi 13 janvier dernier. En présence de Gwénaelle AUTRET de la DDTM et de Michel GUENGANT du cabinet d'architecte PRIGENT. Trente six entreprises ont répondu pour le 10 janvier à l'appel d'offres. Lors de la réunion de travaux du mardi 21 janvier, Michel GUENGANT a fait le point sur les réponses reçues. A chacun des 10 lots, une entreprise est retenue pour un montant total de 191 240,90 HT euros.

#### **RYTHMES SCOLAIRES 2014-2015**

La 3ème réunion de comité de pilotage s'est déroulée le 14 janvier. Une réunion plénière est prévue à 20h00 à la salle polyvalente avec les parents le 28 janvier prochain. Le prochain comité pilotage aura lieu le 18 février 2014.

#### **ECLAIRAGE PUBLIC**

Lors du conseil du 20 octobre 2011, les conseillers ont décidé des modifications d'horaires pour l'éclairage public. Des demandes de changements d'horaires ont été effectuées à la mairie. Il est décidé, le soir, d'allumer jusqu'à 21h00 tous les lampadaires à l'exception du bourg, du stréjou et de la salle polyvalente où les luminaires seront allumés jusqu'à 24h00 le vendredi et le samedi. Le matin, pas de changement les lampadaires seront allumés en semaine à 6h45. Le samedi et le dimanche, seul le bourg sera allumé à partir de 8h00.

#### **MUSÉE : SAISON 2014**

La saison 2014 démarre le samedi 5 juillet prochain par l'inauguration et se termine le dimanche 21 septembre 2014. Chaque année, la commune recrute du personnel pour l'accueil des visiteurs au Musée pour cette période estivale. Les postulants doivent avoir 20 ans minimum, être titulaire d'un baccalauréat et être en étude supérieure. Les candidatures sont à déposer en Mairie avant le 1<sup>er</sup> avril 2014.

#### **CAVEAUX CIMETIERES**

Les 8 caveaux de 4 places sont terminés au cimetière. Après vote, le prix de chaque caveau est fixé à 900,00 euros.

#### **IMPLANTATION D'ECO-POINT**

Lors du conseil municipal du 14 novembre 2013, les conseillers ont proposé l'implantation d'un point tri sur le parking du ménez. Pour des raisons de sécurité, ce n'est pas possible. Après discussion, le conseil propose d'implanter les containers au vallon côté rivière.

#### **TARIF ASSAINISSEMENT 2014**

La commune a passé un contrat avec la Lyonnaise des Eaux pour l'entretien de l'assainissement semi-collectif (Kernevez, Bourg, atelier communal, salle polyvalente, école et terrain des sports). En contre-partie, les usagers paient une taxe d'assainissement reversée à la commune et calculée sur les consommations d'eau. Une délibération est à prendre pour une reconduction des tarifs pour l'année 2014. La redevance fixe annuelle est de 30,60 euros comme en 2013 et la redevance au m3 consommée reste à 1,04 euros. Accord du conseil municipal.

#### **DETR 2014**

Les travaux de voirie de Bel-air à la limite de PLOUNEVENTER sont éligibles à la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (D.E.T.R.). Les travaux d'extension de l'allée de pétanque sont également éligibles. Le conseil municipal donne son accord à Monsieur le Maire pour solliciter deux subventions au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux. Ces demandes sont à faire pour le 31 janvier 2014.

#### **MARCHÉ À BONS DE COMMANDE**

La société EUROVIA a été retenue pour le marché à bons de commande pour la période de 2011 à 2014. Le taux de TVA passe de 19.60 % à 20.00 %, un avenant est en cours. Accord du conseil municipal.

#### **ATESAT**

La convention ATESAT (Assistance Technique fournie par l'Etat pour des raisons de Solidarité et d'Aménagement du Territoire) pour des missions de base (voirie, aménagement, habitat) est signée avec la DDTM (Direction Départementale des Territoires et de la Mer). Cette convention, proposée aux communes de moins de 2 000 habitants a disparu depuis le 31 décembre 2013. Le Conseil Général est disposé à initier une structure départementale d'appui à l'ingénierie. Il est donc proposé aux communes d'être associées à la création de la structure et ou d'adhérer à terme à cette nouvelle structure. Le conseil municipal accepte d'être associé à cette structure et donne l'accord à Monsieur le Maire d'informer le Conseil Général.

#### **COTISATIONS AMF (Association des Maires du Finistère) ET AMR (Association des Maires Ruraux)**

La commune adhère à l'AMF et l'AMR France. Les cotisations pour l'année 2014 sont à renouveler. Le conseil municipal donne son accord.

## SYNDICAT DES EAUX DE PONT AN ILIS : ACTUALISATION DES STATUTS

Suite au comité syndical du 5 décembre dernier, les membres du syndicat ont décidé de réactualiser les statuts du syndicat. Les communes membres doivent se prononcer sur cette réactualisation dans un délai de trois mois à compter de cette notification. Le conseil municipal accepte d'actualiser les statuts.

### QUESTIONS DIVERSES

- Monsieur le Maire informe le conseil municipal, que pendant les vacances d'hiver, l'eau s'est infiltrée par le toit de l'école publique. Un huissier a constaté les dégâts. Les entreprises sont intervenues et des travaux vont être réalisés.
- Une proposition de numéro à chaque habitation est faite pour quelques quartiers. Une information sera mise dans le bulletin d'informations.
- Le Grand Prix Gilbert Bousquet aura lieu le 29 mars 2014 et passera par SAINT-SERVAIS.
- Élections municipales des 23 et 30 mars 2014 : Le maire, quelques adjoints et conseillers ont décidé de se représenter aux suffrages des électeurs. Ils formeront une liste et restent ouverts à l'inscription de nouveaux candidats.

## ÉTAT CIVIL

**Naissance** : Lilia SEGALÉN, leslem Vian, née le 25 décembre 2013.

Lilou DENIS, 28 rue Kerhéol, née le 9 janvier 2014.

**Décès** : Isidore MAZURIÉ, Brest, décédé le 1<sup>er</sup> janvier 2014.

## ÉLECTIONS MUNICIPALES DES DIMANCHES 23 ET 30 MARS 2014

### Ce qui est nouveau :

✓Présentation d'une pièce d'identité (CNI, Passeport, Permis) obligatoire pour voter.

✓Déclaration de candidature obligatoire, à effectuer en préfecture ou en sous-préfecture du 10 février au 6 mars 2014.

Pour plus d'informations : [http://www.interieur.gouv.fr/Rubrique Élections](http://www.interieur.gouv.fr/Rubrique_Elections)

## CARTE D'IDENTITÉ

Lors du 3<sup>ème</sup> comité interministériel de modernisation de l'action publique (CIMAP) du 17 juillet 2013, le gouvernement a annoncé l'extension de la durée de validité de la carte nationale d'identité (CNI) de 10 ans à 15 ans.

Le décret, qui paraîtra prochainement, relatif à la durée de validité et aux conditions de délivrance et de renouvellement de la carte nationale d'identité (CNI) prévoit l'entrée en vigueur de cette mesure au 1<sup>er</sup> janvier 2014 pour les cartes nationales d'identité sécurisées délivrées à des personnes majeures.

Cette mesure sera également applicable aux cartes nationales d'identité sécurisées délivrées à des personnes majeures et en cours de validité au 1<sup>er</sup> janvier 2014, c'est-à-dire aux cartes nationales d'identité sécurisées délivrées à des personnes majeures entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013.

## RECENSEMENT

Les filles et les garçons nés en février 1998 doivent se faire recenser en Mairie. Se munir du livret de famille et de la carte d'identité.

Le recensement citoyen est **obligatoire**. Cette démarche facilite l'inscription **sur les listes électorales** et déclenche la convocation à la **Journée Défense et Citoyenneté**.

## URBANISME

### Certificat d'Urbanisme :

Déposé le 26/12/2013

CROGUENNEC Denise  
et Jean (Rest Vez à  
GUIMILIAU)

Kerbignon  
SAINT-SERVAIS

**Rappel** : les ravalements, les châssis et serres dont la hauteur au-dessus du sol est supérieure à un 1m80 doivent faire l'objet d'une déclaration préalable.

## INSEE

### Statistique

L'INSEE effectue depuis de nombreuses années tous les trimestres une enquête sur l'emploi, le chômage et l'inactivité. La direction de l'INSEE vous informe que cette enquête se déroulera dans la commune du 10/02/2014 au 25/02/2014. Les ménages sont interrogés par un agent de l'INSEE habilité, muni d'une carte officielle d'enquêteur. Une lettre individuelle est adressée aux personnes concernées quelques jours avant le passage des enquêteurs. Les réponses fournies lors des entretiens restent anonymes et confidentielles comme le prévoit la législation. Merci de leur faire bon accueil.

### Recensement de la population sur Saint-Servais

Populations légales en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014 :

Population municipale : 772

Population comptée à part : 9

Population totale : 781

## PAROISSE

### Messes dans l'Ensemble Paroissial

Les samedis 1er, 15 et 22 février : messe à 18h00 à PLOUNÉVENTER.

Dimanche 2 février : messe à 10h45 à BODILIS.

Dimanche 9 février : messe à 10h45 à PLOUNÉVENTER.

Dimanche 16 février : messe à 9h30 à SAINT-SERVAIS.

Dimanche 23 février : messe à 9h30 à SAINT-DERRIEN.

Dimanche 9 février : à partir de 12h, à la salle Sklerijenn de PLOUNÉVENTER, kig-ha-farz de l'Ensemble Paroissial.

## NUMÉROTATION DES QUARTIERS

Tous les quartiers ne sont pas numérotés. Les habitants souhaitant avoir une numérotation peuvent s'adresser en mairie.

## RELAIS DES ASSISTANTES MATERNELLES DU PAYS DE LANDIVISIAU

<i>Permanences</i>	<b>A la Mairie de BODILIS</b>	<b>A la Mairie de PLOUNÉVENTER</b>
<b>Février 2014</b>	Jeudi 20 février de 9h00 à 12h00	Jeudis 6 et 20 février de 9h00 à 12h00
<i>Temps d'éveil</i>	<b>A BODILIS</b>	<b>Salle Sklerijenn à PLOUNÉVENTER</b>
<b>Février 2014</b>	Lundi 3 février à 10h30 Eveil à la Maison Pour Tous	Jeudis 13 et 27 février à 9h30 ou à 10h30 Eveil au mouvement et au jeu

**-Permanence du lundi au vendredi : de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 à LANDIVISIAU.**

**-Permanence de soirée tous les mercredis de 17h00 à 20h00 (sur RDV ☎02.98.24.97.15.)**

**-Permanence de midi de 12h30 à 13h30 les 3 premiers vendredis du mois.**

### Séances de psychomotricité

L'hiver est parfois long, la météo peu clémente et les sorties pas toujours possibles !!! Alors que proposer aux enfants pour leur permettre de bouger, faire de l'exercice et rencontrer d'autres enfants... ??

#### Une idée :

Les séances de motricité ayant connu un large succès l'année dernière, et à votre demande, nous vous proposons à nouveau la mise en place de :

**10 séances de psychomotricité libre tous les mardis matins à partir du 4 février 2014, salle Lyautey à Landivisiau.**

Selon les inscriptions, 2 séances par matinée sont envisageables : l'une à **9h30**, l'autre à **10h30**.

Du matériel varié de psychomotricité sera mis à disposition des enfants pour une découverte libre et spontanée afin de favoriser leur autonomie...l'occasion pour les adultes de pouvoir aussi échanger entre eux et d'observer les enfants.

Certaines séances seront co-animées par une psychomotricienne, Julie Cottonec.

Pour les personnes intéressées, merci de prendre contact au plus vite avec les animatrices du Relais.

**Participation de 5€ par enfant pour les 10 séances.**

## VIE ASSOCIATIVE ET SPORTIVE

### UNION SPORTIVE SAINT-SERVAIS / SAINT-DERRIEN

<b>DATES</b>	<b>U.S. SAINT-SERVAIS A</b>	<b>U.S. SAINT-SERVAIS B</b>
2 février	Championnat à 13h à SANTEC Contre A.S. SANTEC B	Championnat à 13h à SAINT POL DE LÉON Contre STADE LEONARD C
16 février	Championnat à 15h30 à SAINT-DERRIEN Contre LANDERNEAU FC C	Championnat à 13h30 à SAINT-DERRIEN Contre PAOTRED ROSKO B
23 février	Championnat à 15h30 à CLEDER Contre U.S.CLEDER B	Championnat à 15h30 à LANHOUARNEAU Contre FC LANHOUARNEAU PLOUNEVEZ B

## AMICALE TROUZ-AN-DOUR

\* **ASSEMBLEE GENERALE** : Tous les adhérents sont invités à participer à l'assemblée générale qui se tiendra le **SAMEDI 15 FEVRIER**, à 10h30, à la salle polyvalente. A l'ordre du jour, les différents bilans, les élections et le paiement des cotisations 2014 (par chèque de préférence).

Un repas avec participation sera servi à l'issue de la réunion. Merci de vous inscrire pour le jeudi 6 février auprès d'Yves GAUDIN, Tel. 02.98.68.16.50.

\* **DOMINOS A LANNOUCHEN** : Les amis de Lannouchen nous invitent à participer avec les résidents aux jeux de dominos, le mercredi 12 février, à 14h00.

\* **QUALIFICATIONS DE DOMINOS ET DE BELOTE** :

Elles se dérouleront à Guimiliau le lundi 17 février, à 13h30, pour le secteur du Ponant. Les participants pourront s'inscrire au club le jeudi 13 février.

\* **SECTEUR DU PONANT** : Les membres du Conseil d'Administration de l'Amicale Trouz-an-Dour sont invités à participer à l'Assemblée Générale du Secteur du Ponant qui se tiendra à Plougar le mardi 18 février, à 10 h.

5

## ACCUEIL DE LOISIRS

### PRÉSENTATION DES VŒUX DE LA PRÉSIDENTE

Cette année 2013 fut une bonne année pour le centre de loisirs. La journée des 10 ans qui s'est déroulée le 13 avril 2013 a été un succès malgré le temps breton.

La traditionnelle soirée crêpes a connu mieux dans les années passées mais la soirée loto a battu le record cette année.

Les enfants, les animateurs ainsi que les membres du bureau vous remercient pour tout ce que vous faites chaque année.

On compte sur vous encore en 2014.

Meilleurs vœux de bonheur, de réussite et de santé.

## AU BOUILLON DE CULTURE

► Tous les adhérents sont invités à participer à l'assemblée générale qui se tiendra le lundi 27 janvier 2014, à 20h30, dans la salle de la Mairie. Les nouveaux lecteurs seront les bienvenus.

► Le mercredi 5 février, la navette de la Bibliothèque du Finistère nous apportera 50 nouveaux livres de tous genres et pour tout public. Venez vite les découvrir.

## PETITES ANNONCES

✓ **A vendre fourche à fumier** pour tracteur marque Emily, 9 doigts, largeur de 1.60m. Faire offre à la mairie.

✓ **Une photographie aérienne** de SAINT-SERVAIS est affichée dans le hall d'entrée de la mairie. Si vous souhaitez commander vous pouvez contacter : Ludovic Cadiou au 02 98 29 57 47 ou par mail [panoramic-bretagne@wanadoo.fr](mailto:panoramic-bretagne@wanadoo.fr).

✓ **Portes ouvertes** au collège St Joseph à Landivisiau le samedi 8 février 2014 de 9h30 à 13h00.

✓ **L'assemblée générale** de l'association des riverains de la BAN aura lieu le vendredi 7 février à 18h30 à Plougourvest à « la salle d'activités » rue du stade(en face du terrain de foot).

Ordre du jour :

- Bilan moral
- Bilan financier
- Intervention d'un médecin (Yann Plais) sur la pollution atmosphérique et ses conséquences sur la santé.
- questions diverses

Un pot de l'amitié sera servi après la réunion.

✓ **Portes ouvertes** à la maison familiale d'Elliant le samedi 1<sup>er</sup> février de 9h à 18h.

✓ **AGROTECH FORMATIONS**-Lycée du Cleusmeur Lesneven  
Préparation à l'oral du concours d'entrée en école d'aide-soignant(e)  
Démarrage le 30 janvier 2014  
Pour s'inscrire contacter le secrétariat au 02 98 21 23 24



✓ **Journée portes ouvertes** au Lycée de l'Elorn à Landerneau le samedi 15 février 2014 de 9h00 à 16h00.  
<http://www.lycee-elorn-landerneau.ac-rennes.fr>


✓ **Portes ouvertes** à la maison familiale rurale de rumengol le samedi 15 février de 9h à 17h.

✓ **A louer** maison avec cuisine, 2 chambres et salle de bain, libre à partir du 24/01/2014. Loyer : 590 euros.  
 Veuillez contacter Mr BOSSARD au 06 62 65 42 60.

✓ **Le Stréjou** sera fermé du samedi 1<sup>er</sup> au samedi 8 inclus et rouvrira le dimanche 9 février à 9h.

			<h2 style="text-align: center;">Les Rendez-vous 2014</h2> <h3 style="text-align: center;">du Cheval de Sport en Pays de Landivisiau</h3>	
Mise à jour le 14/01/2014			ORGANISATEUR	
JANV	Sam 11, Dim 12	Stage Complet animé par Alix de Hercé	Equipôle Equipôle Royal Horse CRE Bretagne	
	Sam 18, Dim 19	Stage Endurance animé par Virginie Atger		
	Vend 24, Sam 25	Stage CSO		
	Sam 25, Dim 26	Stage Attelage 4 chevaux		
FEV	Dim 2	CSO Club	Association Cavaliers Ecurie Serret Equipôle Equipôle Club Hippique de l'Elorn	
	Sam 8, Dim 9	Stage Endurance animé par Virginie Atger		
	Sam 15, Dim 16	Stage Endurance animé par Virginie Atger		
	Sam 22, Dim 23	CSO entraînement		
MARS	Sam 1, Dim 2	Stage Attelage	CRE Bretagne Ecurie Lann Penhoat	
	Sam 22, Dim 23	Dressage Amateur Club		
AVR	Dim 6	CSO Club & Poney	Poney Club du Guerrus Association Cavaliers Ecurie Serret Ecurie Lann Penhoat MFR Landivisiau	
	Dim 13	CSO Amateur Pro		
	Dim 20, Lun 21	Dressage Amateur, Club & Championnat Bretagne Enseignants		
	Sam 26, Dim 27	CSO Pro, Amateur, Club & Cycle Libre		

6

 **ERDF**  
 ELECTRICITE GAZ EAUX DISTRIBUTION FRANCE

Informations destinées aux propriétaires d'arbres proches des lignes électriques

Janvier 2014  
 La récente tempête de fin d'année a montré tous les risques que présente une proximité trop forte de la végétation par rapport aux réseaux de distribution électrique. Nombre de nos administrés en ont subi les conséquences par des coupures d'électricité souvent longues. Voici quelques rappels pour inciter tous les propriétaires d'arbres à en réaliser l'élagage et même parfois l'abattage si nécessaire.

III **L'ELAGAGE : une action indispensable**

Les branches d'un arbre situées à proximité d'une ligne électrique sous tension peuvent devenir dangereuses dès qu'elles approchent à moins d'un mètre ! Elles peuvent provoquer des coupures de courant, la rupture de câbles ou entrainer des accidents corporels graves. Il est donc nécessaire d'élaguer ou faire élaguer la végétation située à proximité des lignes électriques.

III **Qui est responsable ?**


L'élagage est à la charge du propriétaire ou de l'occupant du terrain  
 En tant que propriétaire ou occupant d'un terrain où sont implantés des arbres, j'ai la responsabilité de l'élagage des branches qui surplombent le domaine public (trottoirs, routes, bas côtés, fossés)  
 Dans ce cas 2 possibilités s'offrent à moi : Confier mon élagage à une entreprise spécialisée ou effectuer moi-même l'élagage.  
 Des plaquettes d'information sur le sujet sont à disposition à la mairie pour expliquer dans les 2 cas les démarches à suivre.  
**Le propriétaire ou exploitant d'une parcelle a également la responsabilité de ne pas planter d'arbre sous les lignes existantes ou à proximité immédiate de celles-ci.**


**Le saviez-vous ?** : Lorsque des branches ou la chute d'un arbre occasionnent des dégâts sur les lignes électriques situées sur le domaine public, ERDF facture le montant de la réparation. Celui-ci est en moyenne de 6 000 €. En cas de manque d'entretien votre assureur pourrait refuser de garantir les dommages causés.

L'élagage est à la charge d'ERDF.  
 Lorsque le réseau électrique (branchement exclu) est sur votre propriété, ERDF réalise l'élagage de la végétation située à proximité de la ligne pour assurer en permanence le respect des distances de sécurité.  
 Au préalable chaque propriétaire ou occupant est directement informé par l'élagueur, prestataire d'ERDF, de son intervention.

III **Le Bon Conseil : Elaguer régulièrement votre végétation**

Une fois l'élagage de la végétation effectué, ERDF recommande aux propriétaires de maintenir une distance minimale de 3 mètres avec le réseau électrique. Ainsi l'entretien sera facilité et pourra être réalisé en toute sécurité.

 **Communauté de Communes**  
 Pays de Landivisiau

 Les questions les plus fréquentes sur le tri !

Est-ce que ce logo veut dire que l'emballage est recyclable ?

**Non absolument pas, ce logo présent sur 95% de nos emballages veut juste dire que l'entreprise est partenaire du programme de valorisation des déchets.**

Pourquoi tous les plastiques ne sont pas recyclables ?

**Actuellement, les seuls plastiques recyclables sont le PET (bouteilles d'eau...) et le PEHD (flacons de gel douche, bouteille de lait...). Les autres plastiques barquettes, pots, films ont une composition différente, sont difficile à trier et à recycler. Pour ne pas se tromper, je mets dans le conteneur jaune, les emballages plastiques qui ont la forme d'une bouteille ou d'un flacon.**

Pourquoi ne doit-on pas mettre les emballages triés les uns dans les autres ?

**La bouteille de lait dans le paquet de céréales par exemple ? Cela gêne considérablement le travail en centre de tri où les emballages doivent être séparés par matériaux pour être recyclés. En synthèse, les emballages doivent être déposés en vrac dans le conteneur jaune.**

Peut-on jeter de la vaisselle ou un vase en verre dans le conteneur vert en même temps que les bouteilles ?

**Non, vous ne pouvez pas. Le verre culinaire et la vaisselle en verre ont une composition chimique différente du verre d'emballage ce qui rend impossible leur intégration au calcin utilisé dans les fours verriers. Seuls les emballages en verre (bouteilles, pots et bocaux) doivent être déposés dans les conteneurs verts.**

Doit-on laver les emballages avant de les mettre au tri ?

**Non, c'est inutile. Le tri ne doit pas engendrer le gaspillage de ressources naturelles comme l'eau. Il faut simplement bien les débarrasser de leur contenu pour qu'ils soient recyclés.**

Vous aussi vous avez des questions ? N'hésitez pas, posez votre question à Coralie Berthou au 02 98 68 42 41 ou par mail [c.berthou@pays-de-landivisiau.com](mailto:c.berthou@pays-de-landivisiau.com).

**Permanences OPAH**

Information et assistance pour les subventions en faveur de l'amélioration de l'habitat

Mercredi 5 :	de 10h30 à 12h, Landivisiau - Cté de Communes, Zone de Kerven de 14h à 15h30, Sizun – Mairie – <b>Uniquement sur RDV</b>
Lundi 10 :	de 10h30 à 12h , Plouzévédé - Mairie
Mardi 11 :	de 14h à 15h30, Plouescat - Siège du Syndicat Mixte, 8 rue de la mairie
Mercredi 12 :	de 10h30 à 12h, St Pol de Léon - Maison des services, 29 rue des Carmes
Mercredi 19 :	de 10h30 à 12h, Landivisiau - Cté de Communes, Zone de Kerven de 14h à 15h30, Sizun – Mairie – <b>Uniquement sur RDV</b>
Lundi 24 :	de 10h30 à 12h , Plouzévédé - Mairie
Mardi 25 :	de 14h à 15h30, Plouescat - Siège du Syndicat Mixte, 8 rue de la mairie
Mercredi 26 :	de 10h30 à 12h, St Pol de Léon - Maison des services, 29 rue des Carmes

Renseignement au siège du Syndicat Mixte du Léon- **8 rue de la mairie** à Plouescat - 02.98.61.91.51- Accueil du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30

Pour les propriétaires de résidence principales, se munir de ses 2 derniers avis d'imposition Attention, les travaux ne doivent pas avoir commencé avant le dépôt de la demande de subvention

**Permanence HEOL**

Conseil technique sur les économies d'énergie



Plouescat : Siège du Syndicat Mixte, 8 rue de la Mairie, **mercredi 12 de 09h30 à 12h**  
St Pol de Léon : Maison des services, 29 rue des Carmes, **mercredi 26 de 9h à 12h**

Renseignements : 0 805 203 205 - contact@heol-energies.org - www.heol-energies.org – 38 rue du Mur à Morlaix.

Le cas échéant se munir de ses factures d'énergie, plans et devis, pour un conseil personnalisé.

**Permanences ADIL**

Réponse aux questions juridiques, financières et fiscales dans le domaine du logement



Saint Pol de Léon : Maison des Services, rue des Carmes, **mercredi 12 de 14h à 17h** Plouescat : Siège du Syndicat Mixte, 8 rue de la Mairie, **mercredi 26 de 14h à 17h**  
Plouzévédé : **pas de permanence en février**  
Landivisiau : Cté de Communes, zone de kerven, **mardi 11 et mardi 25 de 9h à 12h**

Pour un projet d'accession à la propriété, prendre un rendez-vous préalable au : 02.98.53.23.24 / 02.98.46.37.38

**Bourse aux logements**

Pour trouver un logement à louer ou proposer une offre de location

Accueil au siège du Syndicat Mixte **du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30.**  
Et sur notre site Internet, rubrique « trouver un logement »

Syndicat Mixte du Léon (scot/plh)  
8, rue de la mairie – BP 39 – 29430 PLOUESCAT – Tél 02.98.61.91.51 – Fax 02.98.61.97.04  
E-mail : [syndicat-mixte-leon@orange.fr](mailto:syndicat-mixte-leon@orange.fr) – site : <http://www.syndicat-mixte-leon.com>

7



R&R France, filiale du groupe anglais R&R Ice cream, le numéro 2 européen du marché des glaces, recrute en CDD à compter de février-mars 2014 pour son site basé à Plouédern (20 km Brest) :

**OUVRIERS DE CONDITIONNEMENT H/F**

Réf : AC/2014

**MISSIONS :**

- Travail sur lignes de production, en 3 x 8 heures, en température ambiante.
- Mise en boîte de crèmes glacées.
- Alimentation des machines, contrôle des emballages, palettisation.
- Travail de nuit majoré. Rémunération base 35h + primes.

**PROFIL :**

- Première expérience en agroalimentaire appréciée.
- Véhicule personnel nécessaire.

Merci d'expédier C.V et lettre de motivation, par courrier ou email à l'adresse suivante :

ROLLAND SAS  
SERVICE RESSOURCES HUMAINES  
KERGAMET CS 20809  
29208 LANDERNEAU CEDEX  
e-mail : [emploi@rolland.fr](mailto:emploi@rolland.fr)  
Site web : [rr-icecream.fr](http://rr-icecream.fr)



**Info comité MUCO29 de Plouescat**

**VENTE DE BRIQUETTES DE BOIS POUR LUTTER CONTRE LA MUCOVISCIDOSE**

Vous pouvez vous procurer des briquettes de bois (non traitées, non exotique) destinées aux cheminées, poêles et inserts au siège de l'entreprise NEZOU à Lannevez (sortie de KEREMMA direction Goulven) en TREFLEZ.

Le prix de vente d'un sac de 23 kg environ est de 4.50€ dont 1€ de consignation. 1,50€ sera reversé à l'association Gaetan Saleun de Brest qui lutte contre la mucoviscidose (le sac est consigné 1€ l'unité, restitué au retour de ce sac)

**L'enlèvement de ces briquettes a lieu tous les mercredi et vendredi matin de 9h00 à 12h00 .**

Par l'achat de ces briquettes, vous faites un acte écologique et vous contribuez à la recherche contre la MUCOVISCIDOSE tout en facilitant de façon économique le chauffage de votre habitation. Merci pour votre participation.



Maison de l'Aidant  
9 rue des Marronniers -  
29400 LANDIVISIAU - ☎ 02.98.68.06.55

☎ 02.98.68.10.36

☎ 02.98.68.01.42

☎ 02.98.62.38.00

☎ 02.98.44.90.27

	<b>Lundi 3</b> 14 h 30 – 16 h 00	<b>Jeudi 6</b> 14 h 30 à 16 h 30	<b>Jeudi 13</b> 14 h 30 – 16 h 30	<b>Lundi 17</b> 14 h 30 – 16 h 00	<b>Mardi 18</b> 14 h 30 – 16 h 30	<b>Mardi 25</b> 14 h 30 – 17 h 30
<b>février</b>	Jeux de dominos Maison de l'Aidant	« l'école d'autrefois » épreuve de dictée et de problème par bénévoles de St-Jacques	« Créer des moments privilégiés avec le malade Alzheimer » E. LE MENEZ Psychologue	Jeux de dominos Maison de l'Aidant	« Chansons d'hier et d'aujourd'hui » par Pierre LE CORRE ACADIA	Halte-relais France-Alzheimer

**ACCUEIL DE LOISIRS**  
**ST-DERRIEN - ST-SERVAIS - PLOUNEVENTER**  
**Portable : 06.66.43.46.42**

**Salle polyvalente à St-Servais**

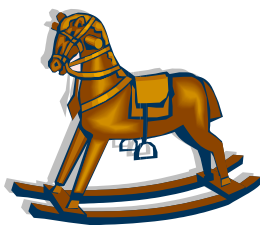
Mercredi 5 Février

Matin : Festival de crêpes

Après-midi : Chifumi



8



Mercredi 12 Février

Matin : Cheval à bascule

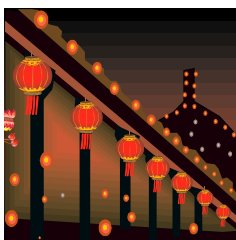
Après-midi : Casse-tête chinois



Mercredi 19 Février

Matin : Souvenirs de Hong-Kong

Après-midi : Relais des jockeys



Mercredi 26 Février

Matin : Lueur céleste

Après-midi : Pékin Express